



MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A - LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **COLLEGE TERRAIN FAYARD**
1395 CHEMIN DU CENTRE
97440 SAINT ANDRE
Téléphone : 02 62 58 83 83
Télécopie : 02 62 58 83 84
<http://college-terrain-fayard.ac-reunion.fr>

Représenté par : **Madame la Principale**

Comptable assignataire des paiements : **Agent Comptable du Lycée Jean PERRIN**

B - MARCHE N° 02/2017

Date de publication : 02/06/2017

Objet du marché : Acquisition de manuels scolaires et de ressources numériques

Date de début de dépôt des offres : Le 19/06/2017

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 et 40 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

Chapitre II. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1^{er} Août 2006 CMP) :

Procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 193 000 € H.T.)

Chapitre III. REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le 21 juin 2017 à 12h00

B. Modalités d'envoi

Par voie postale ou dépôt à l'adresse suivante :

Avec sur l'enveloppe la mention « MAPA Manuels scolaires - offre initiale »

COLLEGE TERRAIN FAYARD

1395 Chemin du centre

97440 Saint André

Site internet : <http://college-terrain-fayard.ac-reunion.fr>

Ou par courrier électronique à l'adresse :

Avec objet la mention « MAPA Manuels scolaires -offre initiale »

gestion.9741261c@ac-reunion.fr

ce.9741261c@ac-reunion.fr

C. Critères de choix avec leur ordre de priorité

Critères	Pondération
1. Le prix	80%
2. Délai de livraison	20%

D. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

M. CAPELOTAR Frédéric, Gestionnaire

Tél. : 02.62.58.83.83

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet **l'achat de manuels scolaires et de ressources numériques**

Article 2 : Allotissement

Le présent marché comporte 7 lots :

- Lot1 : Français
- Lot 2 : Anglais
- Lot 3 : Mathématiques
- Lot 4 : Sciences Vie de la Terre
- Lot 5 : Espagnol
- Lot 6 : Science Physique
- Lot 7 : Allemand

Le détail des lots est consultable dans l'annexe 1

Article 3 : Délais d'exécution et durée du marché :

Le marché est valable jusqu'au 30 Août 2017

Article 4 : Validité des offres

Le collège examine dans un premier temps, la recevabilité des candidatures.

Dans un deuxième temps pour les candidats recevables, il détermine l'offre économique la plus avantageuse selon les critères déterminés au chapitre III.

La notification du marché se fera à partir du lundi 28 juin 2017.

Article 5 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (arrêté du 19 janvier 2009).

L'offre de prix sera composée:

- Du prix des manuels scolaires papiers et numériques en fonction du mode de transport
- Les délais de livraison en fonction du mode de transport
- Le prix comprend la livraison des manuels scolaires au collège

Le mode de transport proposé sera le maritime et l'aérien.

Les critères de pondération :

Prix (P) : Les candidats préciseront le détail de l'ensemble des frais. Notation sur 20 points
Notation : $20 * (\text{Prix moins disant} / \text{Prix du candidat})$

Délai (D) : Les candidats devront s'engager sur une date précise de livraison. Notation sur 20 points
Notation : $20 * (\text{Délai le plus court} / \text{Délais du candidat})$

L'offre économiquement la plus avantageuse sera l'offre obtenant la meilleure note finale en tenant compte des pondérations : $(P \times 80\%) + (D \times 20\%)$

Article 6 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant règlement de consultation et Cahier des Clauses Particulières
- L'annexe 1 : le détail des lots
- Un acte d'engagement simplifié (DC3) à fournir par le fournisseur retenu
- Un devis détaillé permettant d'apprécier son offre au regard des critères de sélection mentionnés dans l'article 5
- Extraits d'immatriculation du candidat
- Situation fiscale et sociale

Article 7 : Garanties

Garantie : Echange prévu suite à ouvrage abîmé ou erreur de livraison

Article 8 : Avance forfaitaire

Si montant du marché supérieur à 75 000 €.

Article 9 : Prix et rythme des paiements

Nature des prix

Les prix sont unitaires.

Forme des prix

Les prix sont fermes.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte dans le DC3.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 20 02, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 10 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

LE COLLEGE TERRAIN FAYARD SE RESERVE LE DROIT DE NE PAS DONNER SUITE AU MARCHE.